

APRÈS LE DOS, UN NOUVEAU VIRUS AVEC LA DÉMARCHE STRATÉGIQUE !

L'audience du 10 janvier, avec le Directeur Général, exigée unitairement aura notamment abouti à la convocation d'un Comité Technique de Réseau dédié à l'organisation du dialogue social et à la présentation de la démarche stratégique.

Pour la CGT Finances Publiques, les choses sont claires !

Comme le prévoient les accords de BERCY, la convocation de cette instance doit être l'occasion de définir des espaces de négociations sur l'ensemble des contentieux ouverts (emploi, rémunération, carrière, conditions de vie au travail...) ! Des garanties fermes doivent être aussi apportées sur le respect des engagements pris antérieurement sous la pression des luttes (non application de la PFR, volume des promotions, maintien des régimes indemnitaires particuliers les plus favorables à la DGFIP, ...).

Du jour de carence en passant par la mise en application du décret sur les ZUS (Zone Urbaine Sensible) et en allant jusqu'aux questions d'accès non contingenté au 8^{ème} échelon de la catégorie C..., des réponses concrètes sont attendues !

La MAP (modernisation de l'action publique) ou la version moderne de la RGPP !

Toutes les réformes régressives et restructurations engagées dans le cadre de la création de la DGFIP ont constitué l'une des pierres angulaires de la RGPP. Les promesses de campagne du Président de la République, relatives à la mise en œuvre de politiques publiques en rupture avec les logiques précédentes, confortent notre exigence d'un véritable bilan contradictoire de la fusion !

Conçue selon des plans de maîtrise des dépenses publiques, la MAP s'inscrit, en fin de compte, dans le prolongement de la RGPP ! Une des différences notoires résulte dans la recherche de politiques partagées avec les collectivités territoriales et les organismes de protection sociale.

Dans cette optique, la MAP et l'acte III de la décentralisation apparaissent indissociables. Pour la DGFIP, cela signifie de nouvelles menaces sur son devenir avec l'annonce d'autonomie fiscale des régions.

C'est pourquoi la CGT Finances Publiques est fermement opposée à la MAP et à l'acte III de la décentralisation !

Montreuil, le ... 2013

Syndicat national CGT Finances Publiques

Case 450 ou 451

263 rue de Paris 93514 Montreuil Cedex

• www.financespubliques.cgt.fr

• Courriels : cgt@dgfip.finances.gouv.fr • dgfip@cgt.fr

• Tél : 01.55.82.80.80 • Fax : 01.48.70.71.63

Et la démarche stratégique, dans tout ça !

Les ministres ont confié au directeur général des finances publiques la mission de préparer une démarche stratégique de moyen terme devant être réalisée au 1^{er} semestre 2013.

Tels que figurant dans les documents transmis au titre de la préparation du CTR du 30 Janvier, les objectifs de cette démarche stratégique sont :

« Recherche de sens à notre action, définition de nouvelles perspectives à moyen terme pour les métiers, les missions, les modes de travail et la fixation d'un nouveau cap stratégique pour la DGFIP constituent les objectifs de cette démarche, **dans un contexte de contraintes en termes d'emplois et de budget.** »

Lancée en Octobre 2012, à l'occasion de la réunion des responsables territoriaux, cette initiative fondée notamment « sur le principe d'économie des moyens et sur la base du volontariat » vise notamment à rassembler les personnels et les organisations syndicales pour les associer à l'accompagnement des réformes, à la destruction des emplois et à la casse des missions.

Le calendrier des opérations se décompose en trois phases :

- 1° Une première achevée en décembre 2012, au cours de laquelle les responsables territoriaux et leur direction ont été plus particulièrement sollicités sur l'organisation, les structures, les méthodes de travail et les métiers.
- 2° Une deuxième, programmée entre Janvier et mi -Février 2013, consacrée à la consultation des cadres, des agents et des organisations syndicales.
- 3° Enfin, une autre séquence (fin Février – Mars 2013) portant sur la conception et la rédaction du projet.

Officiellement réalisée pour améliorer les conditions de vie au travail, elle ne consiste en réalité qu'à réorganiser le pilotage et l'exécution des tâches de travail pour les adapter aux pénuries d'emplois et aux contraintes budgétaires. Elle répond à une commande politique lourde de danger pour l'avenir de notre administration.

C'est pourquoi, la CGT FINANCES PUBLIQUES appelle les agents :

- ⊖ **A REJETER** collectivement cette démarche stratégique ;
- ⊖ **A SE MOBILISER** et à refuser d'apporter la moindre caution à un projet visant à normaliser les suppressions d'emplois et les réductions de budget de fonctionnement ;
- ⊖ **A AGIR POUR EXIGER** les moyens nécessaires à l'accomplissement de leurs missions ;
- ⊖ **A PRENDRE** toutes les initiatives pour ouvrir la porte des négociations sur l'ensemble des revendications locales comme nationales ; DGFIP, Fonction Publique ou Interprofessionnelles !